

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du Comité Directeur le 15 juin 2009

CHENIMENIL le 4 mai 2009 – 18 h 30

Présents : Martine BRUNSTEIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean Paul GUIMBERT, Gérard JACQUEL, Michel LABRIET, Denis LAMAZE, Eric MATHIS, René PARIS, Julien ROBERT, Stéphane SIBILLE, Dominique THIRION, Hélène THIRION, Allain VOYEN, Jean Pierre VOYEN.

Invité : Thibaut MILLIOTTE

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 09 03 2009 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Informations du Président :

Subvention CNDS : une réunion d'information sur les dossiers de demande de subvention, animée par la conseillère Fanny BALLAND de la DDJS, a eu lieu le 1^{er} avril avec 10 clubs pongistes représentés sur les 38 clubs vosgiens. Elle a donné des informations utiles pour bien remplir les dossiers qui sont à déposer pour le 10 avril. Les dossiers incomplets à cette date ne seront pas acceptés. Le dossier du CD a été déposé dans les temps, il comporte une demande de 6000€ soit 1000€ pour l'organisation des stages, 2000€ pour l'aide au développement et 3000€ pour financer les sélections sportives du CD au titre de l'année 2008-2009.

Charte Sports du Conseil Général : une subvention de 10000€ est mise à disposition pour les investissements des clubs. Le subventionnement est de 50% sauf pour les communes rurales qui sont subventionnées à 65%. Avec l'accord des membres du Bureau, Michel LABRIET a proposé une répartition sur tous les clubs qui avaient envoyé un dossier (20 au total) en priorisant les investissements techniques, le matériel informatique et puis l'habillement, pour un montant total de dépenses de 18865€ alors que la demande atteignait 30600€

Contrat d'objectifs du CD : l'aide accordée par le Conseil Général est de 10000€ incluant les 2000€ d'aide à l'organisation du 4^{ème} tour du Critérium Fédéral N1 Dames. La répartition sera donc de 8000€ pour le CD et 2000€ pour les clubs d'EPINAL et GOLBEY qui devront fournir des justificatifs au trésorier.

Dispositifs d'emploi : création du contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) nouveau dispositif permettant le subventionnement à 90 ou 95% d'emplois au moins à mi-temps et sur les contrats courts de 2 fois 9 mois et 1 fois 6 mois soit au maximum 24 mois. Il faut contacter le Pôle Emploi local pour plus d'informations. A noter que les dispositifs régionaux d'aide à l'emploi associatif existent toujours mais que les aides sont dégressives sur une durée de 4 ans pour les associations sportives.

Le président de la Ligue a convié les présidents de CD et les membres du bureau de la Ligue à une rencontre avec Michel GADAL, DTN, le 22 Avril dernier. Pour atteindre le haut niveau, celui-ci prône la détection dès le plus jeune âge avec la création de sections « baby ping ». Afin d'augmenter le nombre des licenciés, il préconise le recrutement d'agents de développement et pour accroître le niveau technique, la formation et l'emploi d'entraîneurs. Des outils de facilitation pour mettre en oeuvre ces objectifs prioritaires sont en cours d'élaboration.

3- Commission sportive :

Championnat féminin : la première journée sera décalée, sur les 12 équipes de première phase, VRTT est monté en Régionale et VITTEL s'est désengagé, il ne reste donc que 10 équipes. Le championnat se fera avec une D1 et une D2 à 5 équipes. EPINAL, ETIVAL, ANOULD, FRESSE et BAINS sont en D1, RAON, FRESSE, ANOULD, BAINS et THIAVILLE en D2. ANOULD accueille la D1 pour la 1^{ère} journée et EPINAL pour la 2^{ème}. La D2 aura lieu à FRESSE puis BAINS.

Interclubs vétérans : le dernier tour est prévu le samedi 9 mai à BAINS, une relance sera faite le 5 mai.

Championnat par équipes : en D1, LA BRESSE, CHARMES, VINCEY et MIRECOURT terminent 1^{ers}. Ils monteront en R4 s'ils participent aux titres départementaux. BUSSANG, ANOULD 5, THIAVILLE, ELOYES, LA BOURGONCE, SAINT DIE 4, REMONCOURT, BAZOILLES TT 2, FRESSE SUR MOSELLE descendent en D2.

En D2, RAON L'ETAPE, VAGNEY 2, EPINAL 3, CHARMES 2, UZEMAIN 2, TREMONZEY, DOMFAING BRUYERES 3 et EPINAL 4 montent en D1, les quatre premiers nommés doivent participer aux titres. VAGNEY 3, FRESSE SUR MOSELLE 2, BAINS LES BAINS 4, THAON CHENIMENIL 5 descendent en D3.

En D3, CONTREXEVILLE, DOMPAIRE 3, SAINT DIE 6, montent en D2, le premier nommé doit participer aux titres, accompagné de THAON CHENIMENIL 6 qui ne peut toutefois pas monter en raison de la descente d'une équipe de ce club de D2 en D3.

Les titres départementaux en D2 jeunes, D1 D2 et D3 auront lieu le 24 mai à BAINS. Toutes les équipes présentes vont monter. Le vainqueur en D1 jeunes est THAON CHENIMENIL premier de la poule unique.

Il y aura 5 descentes de R4 (DOMFAING BRUYERES, BAINS LES BAINS, GOLBEY, RUPT SUR MOSELLE et BAZOILLES TT), REMONCOURT et CONTREXEVILLE envisagent d'arrêter et RAMBERVILLERS ferait une entente avec DOMFAING. De ce fait, il y aura des places disponibles en D2. Pour éviter de faire monter des 3^{ème} ou 4^{ème} de D3 qui ne le souhaitent pas dans la plupart des cas, on récupèrera les meilleurs 8^{ème} de D1.

Lors de la 13^{ème} journée en D1C, la rencontre ETIVAL 5 / BAZOILLE ATT 1 prévue sur le calendrier papier envoyé aux clubs en début de 2^{ème} phase, était indiquée à l'inverse sur le site Internet. Le club de BAZOILLES ATT qui s'était rendu compte de l'anomalie et avait contacté Eric MATHIS pour confirmation du lieu de la rencontre, a refusé de se déplacer. Le CD vote à l'unanimité pour la rencontre perdue avec forfait simple et amende de 65€

Toujours lors de la 13^{ème} journée mais en D1D, ANOULD s'est déplacé à NEUFCHATEAU où seulement 3 joueurs du club local étaient présents mais ont refusé de jouer et ont rempli une feuille de rencontre comportant les 6 joueurs d'ANOULD et les 3 de NEUFCHATEAU : forfait simple pour NEUFCHATEAU qui perd 20 à 0 et 3 à 0. Le club d'ANOULD demande l'application du règlement avec le paiement des indemnités kilométriques par le club recevant soit 145€

En D1D, BAZOILLES TT ne disposait pas de sa salle pour la rencontre l'opposant à REMONCOURT et a refusé de s'y déplacer. Le CD décide que BAZOILLES TT perd le match 20 à 0 et 3 à 0 mais sans amende.

Critérium Fédéral : plus d'inscriptions que l'an passé mais avec des répartitions différentes selon les catégories.

Finales par classements : participation équivalente à l'an dernier avec une faible représentation féminine.

Challenge jeunes : 105 joueurs se sont affrontés à SAINT DIE DES VOSGES le 1^{er} mai. C'est beaucoup moins qu'au 1^{er} tour. Tous les clubs présents au 1^{er} tour, sauf ETIVAL, se sont inscrits mais avec moins de participants. La date avait été modifiée et les clubs n'ont pas eu de mail pour les en informer, cependant, la nouvelle date figurait sur le site. D'autre part, les documents d'engagement ont été transmis un peu tard (15 jours avant seulement).

Coupe des Vosges : en coupe bis, lors de rencontre opposant VINCEY à VAGNEY, la feuille de rencontre n'est pas parvenue dans les délais au responsable de la compétition, le club de VINCEY qui recevait perd donc par pénalité. Les points de performance seront comptabilisés puisque la

feuille est enfin parvenue à destination. Le club de GOLBEY est forfait sur la rencontre avec MONTHUREUX SUR SAONE, en effet il n'était pas disponible car il organisait à cette date, avec EPINAL, le 4^{ème} tour du critérium fédéral N1 dames et aucune autre date n'a pu être trouvée entre les deux clubs.

Tirage du prochain tour qui aura lieu le 16 mai :

Coupe des Vosges :

RAON L'ETAPE 1 R1

MIRECOURT 1 R2

DOMPAIRE 1 R2

VITTEL 1 Elite Régionale

Coupe bis :

RUPT SUR MOSELLE 2 R4

BAINS LES BAINS 2 R4

CHARMES 1 D1

ANOULD 3 D1

LA HOUSIERE 1 D1

LA BRESSE R4

VAGNEY 1 R4

MIRECOURT 2 D1

Résultats des Vosgiens aux compétitions lorraines : aux finales régionales Interclubs Jeunes, les cadettes d'ETIVAL CLAIREFONTAINE terminent 1^{ères} et les minimes filles 2^{èmes}. Les minimes garçons d'ANOULD sont 1^{ers} et les minimes de BAINS LES BAINS 2^{èmes}. Les juniors garçons de SAINT DIE SES VOSGES sont 2^{èmes}.

Podiums des championnats de Lorraine : Laure FLEURENT d'ANOULD gagne en poussines, Eloïse SAINT DIZIER d'ETIVAL CLAIREFONTAINE gagne en benjamines, en simple ainsi qu'en double dans la même catégorie associée à Malaurie MATHIEU de DOMBASLE. Sabrina PIERRAT d'ETIVAL CLAIREFONTAINE gagne en juniors filles, en simple ainsi qu'en double avec sa camarade de club Camille DERREY. Aude JACQUOT toujours du club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE est championne de Lorraine seniors dames, en simple ainsi qu'en double avec Camille DERREY. Chez les juniors garçons, le double Amaury THELLIER et Kevin BRUNEL de SAINT DIE DES VOSGES est champion de Lorraine.

Réforme des classements : les dénominations actuelles, de 90 à 25, seront supprimées et les classements iront de 5 à 20 dès la saison 2009-2010. Filles et garçons débiteront à égalité de points. Certains règlements de nos compétitions devront être modifiés.

Mutations : la période de mutation ordinaire est fixée du 18 mai au 12 juin.

4- Commission technique :

Thibaut MILLIOTTE est coopté par le CD pour épauler la commission technique. Il est le bienvenu.

Nos joueurs participeront aux **Internationaux Jeunes d'Alsace** à SAINT LOUIS les 23 et 24 mai. Pour les joueurs sélectionnés, les papiers ont été transmis aux clubs concernés. Sur 2 minimes garçons présélectionnés, à priori un seul pourra être retenu faute de place, les délégations des CD ne sont pas prioritaires. Le budget prévisionnel pour la participation à cette organisation est de 1204€ Thibaut MILLIOTTE sera le responsable de notre délégation.

La sélection de la Ligue comporte 2 vosgiennes : Sabrina PIERRAT et Eloïse SAINT DIZIER du club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE.

Les **inter-CD** sont repoussés d'une semaine soit les 27 et 28 juin à REIMS, le CD engagera 2 équipes.

L'inscription pour les « **euro mini champs** » est à retourner le plus tôt possible, l'organisation se réserve le droit de procéder à une sélection des participants.

Stages : un des objectifs de la commission technique pour le début de la saison prochaine sera l'organisation de stages à destination des poussins, benjamins et minimes en privilégiant le qualitatif par rapport au quantitatif.

Le stage de BAINS LES BAINS a réuni des joueurs de 7 clubs (BAINS LES BAINS, VITTEL, DOMFAING BRUYERES, GOLBEY, TREMONZEY NEUFCHATEAU et SAMPIGNY, club hors département pour lequel le coût du stage a été augmenté). Les cadres présents étaient Mathieu

DIEZ et Guillaume VOINSON qui sont intéressés pour intervenir sur d'autres actions. Il faut noter que Guillaume VOINSON a fait valider sa formation de cadre lors du stage. Des passages de grades de balles pour la « méthode française » ont eu lieu, tous les candidats à la balle blanche ont été reçus, et 8 sur 10 à la balle orange. Le niveau des stagiaires était varié (de non classé à 1300 points), le stage et l'internat se sont bien passés et les joueurs étaient contents.

5- Commission Arbitrage :

Le 2^{ème} tour des interclubs vétérans a eu lieu le 21 mars à MOYENMOUTIER. Les finales départementales par classements ont été organisées à BAINS LES BAINS le 22 mars, les 2 clubs prévus en aide à l'arbitrage étaient présents. Lors du challenge jeunes du vendredi 1^{er} mai à SAINT DIE DES VOSGES, 2 clubs étaient absents en aide à l'arbitrage : CHARMES qui s'était excusé et VINCEY absent non excusé. Ces organisations sont validées et le trésorier procèdera au paiement des indemnités correspondantes. Eric POMMIER a organisé une formation d'arbitres régionaux le samedi de Pâques, les 4 candidats inscrits ont été reçus. Les 5 candidats de la formation juge arbitre 1^{er} degré encadrée par Eric MATHIS ont été reçus. Les épreuves pratiques se dérouleront sur les titres régionaux organisés par le VRTT et sur les finales de la Coupe des Vosges à VITTEL. Jean Pierre VOYEN a été nommé juge arbitre 2^{ème} degré par le Comité Directeur de la LLTT le 19 mars dernier.

6- Commission développement :

A l'heure actuelle, le CD 88 accuse un déficit de 236 licences essentiellement promotionnelles, par contre il y a une progression en licences traditionnelles. Le CD va continuer à aider les clubs sur les licences promotionnelles dans les mêmes conditions que l'an passé, ce qui permet de penser qu'au final, il y aurait une légère augmentation de licenciés.

La convention de développement avec la Ligue a été signée par le président.

En définitive, le club de POUXEUX ne s'affiliera pas car aucun bénévole ne désire s'engager auprès du leader actuel.

Peu de clubs sont intéressés par des visites de membres du CD, beaucoup de dirigeants souhaitent passer la main mais ne trouvent pas de remplaçants... Celui de BUSSANG/SAINT MAURICE a reçu la visite de Martine BRUNSTEIN et Michel LABRIET le 24 avril passé. Ce club dont l'équipe navigue entre la D1 et la D2, est encadré par 3 dirigeants qui rencontrent des problèmes pour renforcer l'effectif de joueurs. De plus, depuis le départ de Laurent MILLOTTE, animateur départemental, il n'y a plus de cadre technique qui intervienne. Une initiation des jeunes est organisée le mercredi après-midi. Le club va également intervenir dans une classe de CM1 pendant le temps scolaire. Les responsables ont été invités à licencier tous ces joueurs (y compris la classe) et à faire participer les jeunes aux stages organisés par le CD. Un exemplaire du livret d'accueil du nouveau dirigeant leur a été fourni. Une inscription d'équipe en Coupe des Vosges est envisagée pour la prochaine saison.

La Ligue a envoyé dernièrement aux clubs lorrains une lettre proposant la visite et la participation d'un membre de son Comité Directeur à des réunions de club.

Suite à l'envoi par Denis LAMAZE de la lettre proposant l'organisation de tournois dans les écoles, 5 tournois ont été ou seront organisés à THAON CHENIMENIL, ANOULD, FRESSE SUR MOSELLE, BAINS LES BAINS et RUPT SUR MOSELLE.

Tournoi « un gars une fille » : FRESSE SUR MOSELLE a organisé ce tournoi avec VAGNEY avec 16 équipes engagées. RAON L'ETAPE fera son tournoi le 8 mai prochain. UZEMAIN a demandé des renseignements et envisage de l'organiser l'an prochain.

Pour promouvoir notre discipline, Denis LAMAZE propose que sur une compétition comme les championnats des Vosges, des dossards soient distribués aux engagés et qu'un programme soit édité pour les joueurs et les spectateurs.

Il propose aussi de revaloriser les indemnités de juges-arbitres qui sont « dérisoires ».

Un premier rassemblement des secrétaires administratifs des Ligues et des CD est programmé par la FFTT le 5 juin prochain à Paris.

7- Point financier :

Depuis le 23 mars 2009, les fiches financières des clubs n'avaient pu être envoyées faute de transmission des paiements du challenge Jacky FISCHER et de la coupe des Vosges. A ce jour, tout est complet et les fiches financières seront envoyées aux clubs qui doivent de l'argent.

Le CD a investi dans un ordinateur portable attribué à Allain VOYEN, pour un montant d'environ 830€ Son ancien portable, qui était initialement celui de Laurent MILLOTTE, sera recyclé et affecté à Isabelle FRIRY.

Tous les frais des organisations validées par le CD ont été réglés. Les amendes provenant des dernières journées de championnat seront mises en compte.

Une facture de 558€ a été payée à la Ligue pour des frais de reproduction et d'envoi (pongiste) et un chèque de 1321€ fait au club de BAINS LES BAINS en règlement du stage.

Au prochain CD du 15 juin, la balance sera proche du résultat à la fin de la saison.

A cette date, il faudra étudier les nouveaux tarifs.

8- Divers :

Le site Internet du CD a reçu 4790 visiteurs avec une moyenne de 16 à 22 visiteurs par jour. Un courrier avait été envoyé aux clubs et autres CD afin de permettre d'échanger des liens Internet. A ce jour, notre lien n'apparaît toujours pas sur les sites des CD55 et 57. Toutes les informations reçues par Essy sont immédiatement transférées par ses soins sur le site. Chaque responsable de commission ou de compétition doit envoyer le plus rapidement possible les informations pour la transcription sur le site, et devra vérifier ensuite qu'il n'y a pas d'erreur sur celui-ci.

Pour la transmission des résultats sur les organisations, préférer les adresses mail et fichiers informatiques aux FAX.

Le calendrier fédéral de la saison prochaine vient de paraître, le championnat commencera les 19 et 20 septembre 2009 pour finir les 24 et 25 avril 2010.

L'organisation des finales nationales par classements des 26 et 27 juin 2010 a été attribuée aux clubs d'EPINAL et GOLBEY.

L'Assemblée générale du CD aura lieu le samedi 12 septembre 2009 à THAON LES VOSGES.

La prochaine réunion du CD aura lieu le lundi 15 juin 2009 à 18H30 à CHENIMENIL.

La séance est levée à 21 h 45.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET